

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration Date de réception Dossier complet le N° d'enregistrement F01113P0077 04/04/2013 1. Intitulé du projet Construction de bâtiments à usage d'habitation et commerces dont 40 logements sociaux. Emplacement d'une crèche de 40 berceaux. 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale SA PROPHAL Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne PROUX ALAIN Directeur Général habilitée à représenter la personne morale 412 | 65 5 5 86 2 0 0 0 32 Forme juridique Société Anonyme RCS / SIRET Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Construction d'un ensemble de bâtiments à 36° usage d'habitation et commerces d'une surface totale de 30745 m2. 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet Construction d'un ensemble de bâtiments comportant 472 logements dont 40 logements sociaux, des commerces et un emplacement pour un équipement public (crèche de 30 berceaux). Le projet se décompose en 5 lots et sera construit en BBC. La surface totale de l'opération est de 30745 m².

4.2 Objectifs du projet

La construction de logements dans cette zone permet de créer un dynamisme au sein du quartier et s'inscrit dans les orientations d'aménagements de la Commune de Vigneux-Sur-Seine. Par ailleurs, la réalisation de 40 logements sociaux s'inscrit dans la démarche d'accession sociale en zone ANRU et permettra ainsi de reloger une partie des habitants des tours du quartier de la Croix Blanche de Vigneux-Sur-Seine. Les espaces commerciaux contribueront quant à eux à dynamiser la place située à l'entrée du projet ainsi que le projet lui-même à un niveau local et le quartier à un niveau global.

Le cheminement piéton aménagé le long de la darse permettra, à long terme, de réaliser la liaison entre les différents quartiers avoisinants et le Port Premier de Vigneux. Il s'agit de favoriser les promenades piétonnes le long d'éléments naturels.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Voici le phasage prévu du chantier :

Lot 3 : Démarrage en Septembre-Octobre 2013 et fin des travaux en Mars 2015

Lot 2 : Démarrage en Juin 2014 et fin des travaux en Septembre 2015

Lot 1 : Démarrage en Juin 2015 et fin des travaux en Août 2016

Lot 4 : Démarrage en Juin 2016 et fin des travaux en Octobre 2017

Lot 5 : Démarrage en Juin 2017 et fin des travaux en Septembre 2018

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Construction de bâtiments à usage d'habitation et commerces dont 40 logements sociaux. Emplacement d'une crèche de 40 berceaux. La construction de 472 logements dans cette zone permet de créer un dynamisme au sein du quartier et s'inscrit dans les orientations d'aménagements de la Commune de Vigneux-Sur-Seine.

Par ailleurs, la réalisation de 40 logements sociaux permettra de reloger une partie des habitants des tours du quartier de la Croix Blanche de Vigneux-Sur-Seine.

Les espaces commerciaux prévus contribueront quant à eux à dynamiser la place située à l'entrée du projet ainsi que le projet lui-même à un niveau local et le quartier à un niveau global.

Le cheminement piéton aménagé le long de la darse permettra, à long terme, de réaliser la liaison entre les différents quartiers avoisinants et le Port Premier de Vigneux. Il s'agit de favoriser les promenades piétonnes le long d'éléments naturels.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).									
Voici les procédures administratives d'autorisation auxquelles le projet est soumis :									
- Permis de construire									
- Demande d'autorisation au	ı titre de la Loi sur L'Eau (dos	sier en cours d'examen)							
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est rempli								
	ur répondre aux exigences du per								
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) de l'opération	n - préciser les unités de mesure utilisées							
	rs caractéristiques	Valeur							
2.Surface totale de l'opération 3.Surface lot 1 (logements) 4.Surface Lot 2 (logements) 5.Surface Lot 3 (logements) 6.Surface Lot 4 (logements) 7.Surface Lot 5 (logements) 8.Surface Lot 5 (logements) 8.Surface Lot Commerce 9.Surface Voiries 10.Nombre de logements Lot 1 11.Nombre de logements Lot 2 12.Nombre de logements Lot 3 13.Nombre de logements Lot 3	15. Nombre de places de parking réservés aux logements 16. Nombre de places de parking réservés à la ville 7.7. Nombre de places de parking réservés à la crâche 18. Nombre de places de parking réservés aux commerces	2. 30745 m ² 16. 59 3. 2671 m ² 17. 17							
14 Nombre de logements Lot 5		14. 79							
4.6 Localisation du projet									
Adresse et commune(s) d'impiantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. 2	°24 ' 41 " E Lat. 48 ° 42 ' 14 " N							
10-14 Rue Pierre Marin	Pour les rubriques 5° a). 6° b) et d), 8°, 10°,	18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:							
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE	Point de départ : Long.	o ' " Lat. ° ' "							
(Section AW n°816)		' " lat o ' "							
	Point d'arrivée : Long	°'" Lat°'"							
	Communes traversées :								
4.7 S'agit-ii d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvrage existan	t? Oui Non X							
	uvrage a-t-ii fait i'objet d'une étude d'impac								
4.7.2 SI oul, à quelle date a-t-il été au		\							
		X							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program	Oui Non								
Si oui, de queis projets se compose le	e programme ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site présente actuellement 7 bâtiments anciennement d'usage industriel. Un atelier de récupération et traitement de papiers étaient anciennement présents sur le site. Le sol est actuellement recouvert de graves.

Par ailleurs, le site est en zone UBd du Plan Local d'Urbanisme de Vigneux-Sur-Seine. La zone UB est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Commune. Ainsi, les dispositions de ces documents sont prises en compte dans la conception du projet.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oul X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vigneux-Sur-Seine approuvé le 25 Septembre 2012 (Réglement Zones Urbaines : UBd)
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation(PPRi) approuvé le 20 Octobre 2003 (Réglement relatif à la zone bleue ciel)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

A. ii	Mon	\geq
Oui	Non	- 2

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'Implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-ii :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		Le projet est situé dans l'enveloppe d'une ZNIEFF de type II comprenant la Vallée de la Seine, de Corbeil-Essonnes à Villeneuve-Saint-Georges.
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		(X)	Seule la partie Nord Est de Vigneux-Sur-Seine est concernée par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB)de l'Aéroport d'Orly. Celui-ci a été approuvé le 21 Décembre 2012. La zone du site n'est pas concernée par la zone C de ce PEB.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		Le site est localisé à Vigneux-Sur-Seine. Cette commune possède un PPRi approuvé le 20 Octobre 2003. Le projet respecte les dispositions de la zone Bleue Ciel du PPRi dans laquelle il se situe.
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?	X		Le projet se situe dans une zone de type nappe de l'Albien de l'Essonne. Cette nappe est, cependant, bien protégée des activités de surface du fait de sa composition sableuse et de sa profondeur.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?	X		Le projet est inscrit dans un site inscrit : Les rives de la Seine.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	X		Le site du projet est situé à environ 500 m d'un périmètre de protection modifié d'un monument historique : Le Menhir de Vigneux.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X		Le projet nécessite un raccordement au réseau d'eau potable de Vigneux-Sur-Seine pour approvisionner les constructions à usages d'habitation et de commerces. Les capacités de productions maximales des usines de traitement sont de 460 000 mètres cube.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	En phase réalisation, la terre excavée pour l'implantation des différents bâtiments, sera réutilisée sur site pour la réalisation de modelage.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site présente actuellement 7 bâtiments à usage industriel et le sol est recouvert de graves. Les caractères artificialisé et industrialisé du site justifient de l'absence de désagrément du projet sur son environnement
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Le site du projet est concerné par des risques d'inondation. En effet, le site est localisé en zone bleue ciel de la carte de zonage du PPRi de Vigneux-Sur-Seine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	En phase réalisation : Durée chantier, niveau sonore des machines, horaires du chantier, fréquence passages camions
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Aucune émissions lumineuses mises à part l'éclairage public et celui des logements.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les eaux pluviales recueillies sur le site seront d'une part collectées et raccordées au réseau d'eaux pluviales de la commune et d'autre part, infiltrées à la parcelle.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		En phase réalisation : Déchets de chantier de type inerte, non dangereux. En phase exploitation : Déchets ménagers et assimilés.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		<u>X</u>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7 Andre Strategies (September)
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des caractéristiques du projet et de sa localisation, nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire pour ce projet. En effet, le projet étant soumis à la procédure Loi sur L'Eau, un document d'incidences est déjà réalisé (voir annexe). Ainsi, les impacts relatifs aux rejets hydrauliques sont déjà analysés et pris en compte dans le projet. De même, les dispositions particulières du PPRi de Vigneux-Sur-Seine relatives à l'inondabilité de la zone, sont prises en compte dans ce dossier.

8				

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Х
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubríques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	х

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau complété et en cours d'instruction.

9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X Fait à Magny Le Hongre le, L1 Naus 2013 Signature









INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



PLAN DE SITUATION DU PROJET - Ech:1/5000